****

**Crèche communale de Fauvillers « La Fée Clochette »**

**Projet pédagogique**

Le projet pédagogique de notre crèche va vous présenter les orientations pour les pratiques professionnelles du personnel qui encadre les enfants. Vous allez découvrir les actions concrètes que nous mettrons en œuvre pour un accueil de qualité.

Les choix qui sont faits, le sont en plaçant l’enfant au centre de nos préoccupations. Le projet pédagogique est établi par l’ensemble du personnel qui s’occupe des enfants. Celui-ci est basé sur le respect permanent des besoins fondamentaux de l’enfant, son rythme psychologique (besoin d’attachement, besoin de sécurité, besoin de socialisation et d’autonomie), son rythme biologique (manger, boire, dormir…) et son individualité.

**1° Notre structure**

La crèche communale « La Fée Clochette » ouvrira ses portes le 21 décembre 2018. Il s’agit d’une nouvelle construction qui offre des locaux adaptés aux besoins et au confort des enfants accueillis. Elle est située à proximité de l’école de Fauvillers, de la Maison Médicale mais également de l’administration communale et du C.P.A.S.

Notre milieu d’accueil, agréé et subventionné par l’O.N.E., peut accueillir 18 enfants de 0 à 3 ans.

Une équipe de professionnels encadre les enfants tout au long de la journée durant leur séjour à la crèche :

 ✓ Une directrice : Carine STAS

 ✓ Une infirmière : Patricia SCHEMBRI

 ✓ Le personnel accueillant

 ✓ Une technicienne de surface

 ✓ Un médecin attitré pour la crèche : Docteur VANBELLINGHEN.

**2° Notre mission**

L’accueil de l’enfant et de ses parents au sein de notre milieu d’accueil est important. Nous cherchons à offrir à l’enfant ainsi qu’à ses parents un accueil chaleureux et professionnel, sans distinction de race, de sexe, d’origine socioculturelle et socio-économique.

Notre mission est aussi de rendre accessible notre établissement aux enfants ayant des besoins spécifiques, dans le respect de leur différence.

**3° Nos objectifs**

✓ Favoriser une intégration en douceur par une période de familiarisation.

✓ Respecter le rythme de l’enfant

✓ Préserver et encourager le désir de découvrir de l’enfant en organisant des espaces de vie adaptés à ses besoins.

✓ Permettre à l’enfant de s’exprimer personnellement et spontanément.

✓ Favoriser le développement de la confiance en soi et de l’autonomie.

✓ Contribuer au développement de la socialisation de l’enfant.

✓ Favoriser la créativité.

✓ Créer des liens entre l’enfant et les partenaires de son accueil.

✓ Permettre la communication avec les parents.

**4° La familiarisation**

*La familiarisation est un enchaînement de rencontres entre un enfant, sa famille et des professionnels prêts à les accueillir dans un environnement nouveau.*

Cette étape est primordiale pour que se tissent des liens de confiance et de respect réciproque entre les parents et les professionnels, autour d’une préoccupation commune : le bien-être de l’enfant.

Tout milieu d’accueil prévoit un dispositif de premier accueil pour chaque enfant, qui tient compte des besoins et rythme de chacun.

Nous invitons les parents à partager avec nous leurs questionnements, leur ressenti et leurs besoins afin que cette familiarisation se déroule le mieux possible et soit source d’un sentiment de sécurité pour eux et leur enfant.

Concrètement … voici les 6 étapes :

1°) La visite de la crèche offre aux parents le premier contact sur place qui leur permet de rencontrer les puéricultrices et de visualiser l’espace dans lequel leur enfant va s’épanouir.

Un rendez-vous est également prévu avec la responsable de la crèche qui permettra d’échanger toute une série d’informations sur le fonctionnement de la crèche, de répondre aux questions et aux « inquiétudes » éventuelles des parents. La responsable remettra aux parents le projet pédagogique, le règlement d’ordre intérieur ainsi que la circulaire PFP et le barème de la participation financière.

2°) Dans un premier temps, les parents sont invités à venir passer une heure environ avec leur enfant dans le milieu d’accueil. Ce contact est un moment privilégié de partage et d’échange entre les parents, l’enfant et les puéricultrices. En effet, ce sera l’occasion de connaître les habitudes de l’enfant, de découvrir la manière dont les parents prennent soin de lui… Cela permettra aux puéricultrices d’observer ce dont l’enfant a besoin pour se sentir bien. Cet échange permet aussi à l’enfant de sentir ses parents en accord avec l’accueil en crèche et de ne pas se sentir « abandonné ».

3°) L’enfant nous est confié durant une heure : après un petit moment d’échange avec les parents dans le sas d’accueil, nous leurs demandons de nous confier leur enfant durant une courte période. Ce moment permettra aux puéricultrices d’observer ses réactions en leur absence et de pouvoir s’ajuster si nécessaire.

4°) L’enfant est présent lors d’un repas : ce moment permet de voir quelles sont ses habitudes au moment du repas.

5°) L’enfant est présent pour le repas et la sieste : ici, le moment du repas est complété par un moment de sieste afin de connaitre ses habitudes au niveau de son sommeil.

6°) L’enfant est accueilli une petite journée : l’entrée à la crèche se profile, durant une petite journée d’environ 6 heures, nous proposons aux parents d’accueillir leur enfant, ceci afin qu’il puisse partager davantage d’expériences avec l’équipe et les autres enfants.

La période de familiarisation est ajustée à chaque enfant. Cet ajustement prend en compte les manifestations de l’enfant, de sa famille et le ressenti du personnel encadrant.

**5° Notre fonctionnement**

Notre crèche peut accueillir 18 enfants et nous avons choisi de privilégier la mise en place d’une pédagogie verticale. Il s’agit pour les enfants d’évoluer au sein d’un même groupe d’enfants d’âges différents. Cette mixité est une richesse pour nous, mais aussi et surtout pour les enfants, qui vont apprendre à reconnaitre et respecter les différences, des valeurs telles que la tolérance et la solidarité.

Le multi-âge favorise l’activité autonome des enfants, l’interaction et contribue au développement du langage de l’enfant plus jeune tout en augmentant les capacités d’apprentissage de l’enfant plus âgé.

**6° La communication**

Lors de la période de familiarisation, nous proposons aux parents un outil de communication essentiel : le carnet de vie de l’enfant. Par le biais de celui-ci, qui accompagne chaque jour l’enfant à la crèche, les parents fournissent déjà au personnel accueillant un maximum d’informations : heure des repas, température, changement horaire… et d’un autre côté le personnel accueillant indiquera les différents éléments importants qui se sont passés durant la journée de l’enfant (sieste, repas, selles, activités, petits soucis éventuels…).

L’équipe est toujours ouverte pour répondre aux questions au quotidien mais également pour s’arrêter un moment et discuter de votre enfant. Pour cela, une rencontre peut être organisée de manière plus formelle avec une responsable et une puéricultrice.

Des moments de rencontres sont organisés dans le courant de l’année à la demande des parents et/ou de la responsable et ce avec pour objectif la recherche permanente du bien-être de l’enfant.

**7° La vie au quotidien**

Notre structure est ouverte du lundi au vendredi de 7H à 18H30.

✓ *L’accueil du matin*

L’accueil est le moment de transition entre la famille et la crèche. C’est pourquoi il doit être chaleureux et personnalisé. L’échange entre les parents et les puéricultrices à propos de l’enfant (état de santé, sommeil, préoccupations particulières…) conditionnera le bon déroulement de la journée de chacun.

Puisque la configuration du bâtiment le permet, la puéricultrice vient chercher l’enfant dans le sas d’accueil. Afin de faciliter la séparation et de préserver la sérénité des autres enfants accueillis, nous demandons aux parents de ne pas entrer dans le lieu de vie de la crèche.

Chaque enfant a la possibilité de garder auprès de lui sa tétine et son doudou, qui sont ses repères affectifs entre la maison et la crèche, et qui lui procureront un sentiment de sécurité.

✓ *La collation*

Parce qu’il se passe parfois du temps pour certains enfants entre le petit déjeuner à la maison et le repas de midi, nous organisons une petite collation vers 8H30, pour les enfants qui en ont besoin.

✓ *Les activités*

« Dès sa naissance un enfant joue. Avec son corps, avec ses sens, avec ses émotions, il interagit avec le monde qui l’entoure. C’est que le jeu est une affaire sérieuse pour ce petit adulte en devenir ! Pour lui, il constitue tout à la fois une source de plaisirs mais aussi de connaissances, d’apprentissages relationnels et d’exercices physiques, bref, un moyen de grandir ! »

Diverses animations et jeux sont proposés aux enfants tout au long de la journée en fonction de leur âge et en respectant un horaire pour les repas et les siestes. Les activités proposées ne sont jamais imposées !

Les enfants pourront également évoluer à leur rythme et selon leurs envies dans les différents espaces mis à leur disposition, de manière libre. Une gamme variée de matériel ludique et créatif est mise à disposition des enfants. Les puéricultrices peuvent ainsi laisser libre cours à leur créativité en fonction de leur formation personnelle et de leurs affinités pour telle ou telle activité.

La liberté de mouvement

L’environnement est aménagé de manière à assurer beaucoup de liberté de mouvement à l’enfant car il a un besoin fondamental de se mouvoir et ce, quel que soit son âge.

La liberté motrice consiste à laisser libre cours à tous les mouvements spontanés de l’enfant, sans entrave (vêtement trop serré) et sans lui enseigner quelque mouvement que ce soit. L’enfant apprend par lui-même. Cela signifie que l’enfant ne sera pas mis dans une position qu’il n’a pas acquise par lui-même.

✓ *Le repas de midi*

Pour les petits, les repas (biberon, panade, soupe) sont donnés **à la demande**, dans les bras, dans le relax ou dans la chaise haute, en fonction de la motricité de l’enfant mais aussi des habitudes à la maison. Dans cette même idée, nous ne réveillons pas un enfant pour qu’il prenne son repas, il lui sera proposé à son réveil.

Nous laissons aux parents le plaisir d’introduire les premières soupes et panades et respectons ensuite la continuité. Aucun changement dans l’alimentation n’est effectué à la crèche, tant que le parent ne l’a pas réalisé à la maison. De plus, lorsqu’un changement alimentaire est préconisé, l’infirmière en parle systématiquement au parent.

Le repas de midi, livré quotidiennement par un traiteur, est composé d’un potage et d’un repas chaud varié et équilibré servi vers 11H-11H30. Les assiettes sont préparées par l’équipe et adaptées à la capacité de mastication des enfants.

Le mobilier du coin repas permet à chaque enfant d’être confortablement installé sur des chaises et des tables de différentes hauteurs qui tiennent compte de leur stabilité personnelle.

Les menus sont élaborés selon les recommandations de l’O.N.E. et ceux-ci sont affichés dans le sas d’accueil.

Les fruits sont préparés sur place par les puéricultrices avec des fruits de saison et idéalement locaux.

L’eau est proposée aux enfants, au biberon ou au verre, durant la journée.

Avant de s’installer à table, les mains sont lavées, un évier est à disposition des enfants, leur permettant une certaine autonomie, et les bavoirs sont mis.

Après le repas, les enfants sont accompagnés dans l’apprentissage du brossage de leurs dents.

✓ *Le change et l’acquisition de la propreté*

Le moment du change est un moment d’échange durant lequel une relation de confiance s’établit et se renforce entre l’adulte et l’enfant. C’est une occasion supplémentaire pour l’observation.

 En ce qui concerne l’apprentissage de la propreté, le personnel accueillant sera attentif aux signaux qui nous indiquent où l’enfant en est dans son développement et ainsi donner des réponses adéquates. L’acquisition du contrôle des sphincters qui permet de retenir et expulser peut être plus ou moins longue, avec des pauses et des retours en arrière. La conscience de soi, l’intérêt pour ce qui se passe à l’intérieur de son corps, l’envie de grandir sont des éléments essentiels à l’acquisition de la propreté.

 Cet apprentissage doit se faire en collaboration avec les parents afin d’assurer une continuité entre la maison et la crèche. Nous n’initierons pas l’enfant sans en avoir discuté au préalable avec les parents et si celui-ci n’est pas réalisé à la maison.

 Cette étape, comme les autres, doit se passer sereinement.

✓ *Le sommeil*

 Les moments de repos se font selon les besoins des enfants. Nous nous adaptons.

 Nous avons deux chambres équipées de lits à barreaux et de banquettes. Chaque chambre est munie d’une veilleuse ainsi que d’un babyphone. Un hublot sur chaque porte permet au personnel d’avoir un œil sur les enfants.

 Pour rassurer les enfants lors de leur endormissement, ceux-ci prennent leur tétine et leur doudou avec eux.

 La literie se compose d’une alèse de protection, d’un drap-housse et d’un sac de couchage. Le tout est changé et lavé au minimum une fois par semaine.

✓ *Le retour à la maison*

Les retrouvailles sont souvent des moments forts en émotion aussi bien du côté des parents que des enfants.

 A l’aide du cahier de communication, la puéricultrice raconte aux parents ce qui a rythmé la journée de leur enfant. Lorsque chacun a pris le temps nécessaire et que toutes les informations ont été partagées, il est temps de se dire « au revoir ».

**8° La santé et l’hygiène**

Lors de la signature du contrat d’accueil, la responsable remet aux parents une série de documents, notamment le certificat médical d’entrée, une fiche relative à l’alimentation ainsi qu’une fiche médicale renseignant les noms et coordonnées des médecins en charge de la santé de l’enfant.

Nous demandons que ces documents soient remis à l’infirmière le plus vite possible, et au plus tard à l’entrée de l’enfant à la crèche.

**Nous demandons aussi que le carnet O.N.E. soit systématiquement dans le sac de l’enfant car il est le support au suivi médical entre les parents, l’infirmière, le médecin de la crèche et le médecin traitant de l’enfant.**

Toutes ces informations sont confidentielles. L’infirmière ne transmet à l’équipe que les données nécessaires (allergies, régimes, soins et traitement).

Les enfants accueillis dans notre crèche bénéficient d’une surveillance médicale **préventive** effectuée par le docteur Vanbellinghen.

Une consultation O.N.E. est organisée une fois par mois dans le local de consultation. Celle-ci est assurée par le médecin et l’infirmière de la crèche, où l’enfant est rencontré, en la présence des parents si cela est possible afin de s’assurer de la bonne santé globale de l’enfant et de son évolution.

Si les parents ne savent pas être présents, l’infirmière leur transmettra un compte-rendu des observations via le carnet O.N.E.

Si le suivi médical est réalisé à l’extérieur de la crèche par un pédiatre, un médecin généraliste ou une autre consultation O.N.E., les examens médicaux de l’enfant se réduiront au minimum à 4 examens de santé obligatoires : à l’entrée, à 9 mois, à 18 mois et à la sortie de l’enfant.

L’infirmière vérifie en outre à ce que les enfants bénéficient d’un environnement sain. Hygiène et sécurité sont deux règles d’or qu’elle veille à faire appliquer au sein de la crèche à différents niveaux :

* Santé mentale et physique (visites médicales, vaccination, application des règles d’éviction et de retour en crèche…) ;
* Aménagement et entretien des locaux et du matériel ;
* Alimentation : vérification des menus (élaborés en respectant les recommandations de l’O.N.E.)

Un enfant malade n’est accepté que si un certificat médical atteste qu’il n’est pas contagieux pour les autres enfants accueillis.

Tout traitement ne peut être administré par le personnel de la crèche que sur base d’un certificat médical.

Les parents s’engagent à faire vacciner leur enfant auprès du médecin de leur choix et à nous remettre les dates de vaccination. Les parents qui désirent que leur enfant soit vacciné par le milieu d’accueil signeront une autorisation de vaccination.

L’application des règles d’hygiène a une place essentielle dans la prévention des maladies transmissibles en collectivité pour lutter contre les sources de contamination et réduire les moyens de transmission.

Le nettoyage est assuré quotidiennement dans le respect des normes O.N.E. en matière d’hygiène des locaux, des équipements mais aussi l’hygiène alimentaire et individuelle.

**9° Un projet pédagogique qui bouge …**

Les pratiques auprès des enfants évoluent et de ce fait, notre projet va aussi évoluer régulièrement car qui dit « projet » dit anticipation.

Notre projet pédagogique s’élabore autour de notre questionnement permanent dont l’objectif est de fournir un accueil de qualité au service des enfants.

Nous invitons les parents à partager avec nous leurs réflexions par rapport à ce projet pédagogique.

Pour nous contacter :

« La Fée Clochette », Rue des Lavandières, 308 – 6637 Fauvillers – lafeeclochette@fauvillers.be. Téléphone : 063/60.83.50 – 0477/95.12.28

Direction : Carine STAS : carine.stas@fauvillers.be

L’Echevine en charge de la petite enfance : Mme Sandy FLUZIN : sandy.fluzin@fauvillers.be

Administration communale de Fauvillers

Place Communale, 312 – 6637 Fauvillers

063/60.00.93 - commune@fauvillers.be